

EXPEDITEUR

Nom et Adresse de l'Etablissement

DESTINATAIRE

**DEPA
Bureau de l'encadrement
144 rue de Bavay
59033 Lille cedex**

N° RNE: I I I I I I I I I I

**FICHE DE RENSEIGNEMENT
SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT**

**Dossier à compléter si vous souhaitez bénéficier du Supplément Familial de Traitement
et avez un ou plusieurs enfants à charge au sens des prestations familiales**

RENSEIGNEMENTS VOUS CONCERNANT

Nom usuel : _____

Nom de naissance : _____

Prénoms : _____

Adresse personnelle : _____

Téléphone personnel (facultatif) : _____

N° I.N.S.E.E. : _____

Situation familiale : depuis le _____

Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Séparé(e) Divorcé(e) En concubinage Contrat vie Commune (PACS)

En cas de séparation, précisez la résidence des enfants : _____

Grade ou fonctions (à renseigner obligatoirement) : _____

Titulaire Stagiaire Non titulaire

Lieu d'exercice : _____

Poste téléphonique : _____

Grade et lieu d'exercice au titre de l'année scolaire 2024-2025 : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE CONJOINT(E) OU VOTRE CONCUBIN(E)

Nom usuel : _____

Nom de naissance : _____

Prénoms : _____

N° I.N.S.E.E. : _____

Profession : _____

Nom et adresse de l'employeur : _____

Date d'entrée dans l'entreprise : _____

Secteur Privé Secteur Public Secteur Para public

Si votre conjoint(e) ou concubin(e) travaille dans le secteur public ou para public, perçoit-il (elle) le Supplément Familial de Traitement (SFT) ?

OUI

NON

(barrer la mention inutile)

➤ Si oui, préciser le nom et l'adresse de l'organisme débiteur : _____

➤ Si non, veuillez fournir une attestation de non-versement par l'employeur public de votre conjoint(e) ou concubin(e) précisant la date d'entrée dans l'entreprise et l'adresse de l'agent

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion administrative et financière de votre dossier. Le destinataire des données est le Rectorat de Lille.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Rectorat de Lille, 144 rue de Bavay, 59033 LILLE CEDEX.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ENFANTS

ENFANTS A CHARGE AU SENS DES PRESTATIONS FAMILIALES (art. L 512 du Code de la Sécurité Sociale) - énumérés dans l'ordre chronologique des naissances -							
Nom et Prénom	Date de naissance	Lien de parenté (1)	A COMPLETER IMPERATIVEMENT L'enfant vit-il avec vous? OUI / NON (2)	Perçoit-il une aide au logement ?		Situation A préciser (3)	Etablissement scolaire ou universitaire fréquenté (nom et lieu)
				OUI	NON		

- (1) Légitime (issu du mariage des époux ou de l'un des deux), Naturel, Reconnu, Adopté, Recueilli (en mentionnant, le cas échéant, s'il s'agit de petit-fils ou petite-fille, frère ou sœur, neveu ou nièce).
- (2) Etant entendu qu'un enfant en pension dans un établissement scolaire est considéré comme résidant dans la famille.
- (3) Scolarité obligatoire, études supérieures, apprentissage, stage de formation professionnelle, contrat de qualification, étudiant salarié, activité salariée inférieure à 55% du S.M.I.C., sans activité professionnelle, demandeur d'emploi indemnisé ou non indemnisé, handicapé.

Je soussigné(e) _____ certifie exacte la présente déclaration et m'engage à faire connaître immédiatement toute modification dans ma situation de famille susceptible d'amener un changement dans la nature des avantages familiaux auxquels je peux prétendre.

A _____, le _____ Signature

**PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT
pour bénéficier du supplément familial de traitement**

SI VOUS DECLAREZ :

<p>❖ <u>Etre marié(e), célibataire, veuf (ve), séparé(e) de fait :</u></p> <p><input type="checkbox"/> une copie du livret de famille régulièrement tenu à jour, éventuellement la décision de justice fixant la résidence des enfants.</p>	<p>❖ <u>Avoir des enfants mais ils ne sont pas mentionnés sur le livret de famille :</u></p> <p><input type="checkbox"/> une copie de l'extrait d'acte de naissance pour chaque enfant.</p>
<p>❖ <u>Avoir au moins deux enfants :</u></p> <p><input type="checkbox"/> une attestation de la caisse d'allocations familiales.</p>	<p>❖ <u>N'être pas marié(e) mais vivre maritalement ou avoir contracté un PACS :</u></p> <p><input type="checkbox"/> une attestation de PACS ou une preuve de la communauté de vie (quittance de loyer, facture EDF, ...).</p>
<p>❖ <u>Etre séparé(e) légalement ou être divorcé(e) :</u></p> <p><input type="checkbox"/> une copie du livret de famille régulièrement tenu à jour et selon le cas, une photocopie de la décision judiciaire de séparation ou de jugement de divorce fixant la résidence des enfants.</p>	<p>❖ <u>Ne pas percevoir de SFT de la part de l'employeur de votre conjoint(e) ou concubin(e) :</u></p> <p><input type="checkbox"/> une attestation de non-versement de la part de l'employeur public de votre conjoint(e) ou concubin(e) précisant la date d'entrée dans l'entreprise ou en cas de conjoint ou concubin fonctionnaire, une déclaration commune du choix de l'allocataire visée par le service gestionnaire de votre conjoint ou concubin ou si le conjoint ou concubin est sans emploi ou exerce une profession indépendante ou une profession relevant du secteur privé, une attestation sur l'honneur.</p> <p><input type="checkbox"/> En cas de garde alternée et si le conjoint est dans la fonction publique, veuillez contacter votre gestionnaire</p>